



Vœu du CESER sur la crise agricole

Rapporteur : Michel Bleuze

Comme chacun a pu le constater, le monde agricole s'exprime fortement dans la période sur les difficultés qu'il rencontre notamment à obtenir le juste retour de son travail. Les sujets portés par cette colère sont multiples et chacun d'entre eux est multifactoriel.

Obtenir une rémunération de son travail est le minimum qu'une société organisée doit accorder à chacun et visiblement une partie du monde agricole semble exclue de ce minimum.

Le modèle économique, les contraintes règlementaires diverses partagées ou non, la distribution, son rôle et ses marges sont autant de sujets qui doivent nous saisir. Ainsi, le souhait des populations de manger sain et local ne se concrétise pas forcément en achats réels souvent pour des raisons économiques.

Le CESER dont la norme est le temps long, n'est pas indifférent à l'actualité et à travers ses travaux antérieurs, a produit des constats, des analyses et des préconisations qu'il nous semble utile de porter à nouveau au débat.

Dans sa saisine sur le sujet de l'alimentation de proximité, le CESER a rappelé son attachement à une agriculture qualitative et durable. Beaucoup de préconisations ont été faites pour soutenir les productions locales, pour privilégier l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective, notamment dans les cantines de nos établissements scolaires dans la logique des objectifs du plan de mandat du Conseil Régional.

Au-delà de ce travail réalisé dans le mandat précédent, cette mandature qui débute devra, consciente de son rôle au service des territoires et de leurs habitants, remettre ces questions au cœur de ses travaux et cela doit constituer un engagement fort.

Vote du CESER : à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention).

Déclaration



Dominique Gendron, au nom de FO

L'Union Régionale Force Ouvrière Bourgogne-Franche-Comté votera favorablement le vœu présenté par le Bureau. Nous en profitons pour apporter notre soutien aux salariés du secteur de l'agriculture et de la viticulture qui, eux aussi, doivent travailler dans des conditions extrêmement difficiles, souvent pour des salaires dérisoires et des retraites indécentes au regard de l'activité fournie pendant les périodes d'emploi.